

Intervention de Monsieur SEYVE lors du conseil du 16 mai 2011, à propos de la motion surprise

Monsieur FERGEAU

S'il existe un sujet important pour notre commune c'est bien celui de l'intercommunalité, qui fut au centre de la campagne des municipales partielles de décembre 2008.

La réalité d'aujourd'hui, au fond, c'est que sur ce dossier votre équipe n'a rien produit, et que depuis le 13 avril 2010, date du Conseil Municipal au cours duquel vous avez voté la délibération que l'on sait, vous avez refusé tout débat et toutes nos demandes d'échanges sur cette question.

Ce sujet n'a jamais été inscrit à l'ordre du jour d'une quelconque commission municipale ou d'un Conseil Municipal ; à aucun moment vous n'avez présenté d'état d'avancement de votre action dans ce projet d'intercommunalité à quatre. Aujourd'hui, vous nous informez que vous mettez à notre disposition la proposition de M. le Préfet de la Gironde et vous nous demandez de nous prononcer sur votre projet de motion en nous laissant 10 minutes pour en prendre connaissance.

Sur la forme, ce point ne figure pas à l'ordre du jour, et vous n'avez même pas pris la peine de nous annoncer votre intention d'en modifier le contenu en début de séance. Nous sommes donc hors Conseil Municipal.

Sur le fond cette motion s'inscrit dans un refus dogmatique de la CUB, une dynamique négative dans laquelle vous écarterez par principe toute alternative à cette intercommunalité à quatre alors que depuis le 14 avril 2010, que vous évoquez, un événement majeur a eu lieu, je veux parler du vote de la loi portant réforme des Collectivités Locales. Pour toutes ces raisons, nous ne prendrons pas part au vote et nous vous demandons, comme nous l'avons fait en janvier dernier, la tenue d'un Conseil Municipal Extraordinaire, au cours duquel cette motion pourrait être examinée.